

# **Une maison de l'époque d'Henri IV typique du Faubourg Saint-Antoine MENACEE DE DESTRUCTION**

**22, rue Basfroi 75011 Paris**



*Selon la Commission du Vieux Paris de la Ville de Paris,  
cette maison âgée de près de 400 ans, est  
"un témoignage exceptionnel du bâti de ce quartier !"  
et présente*

*"un enjeu patrimonial important mais aussi archéologique"*

*Pour information, du 17ème au 19ème siècle, la rue Basfroi a été une  
zone de potiers et d'ateliers de porcelaine (faïencerie VOGT)*

*Le 15 juin 2006, la Commission du Vieux Paris a formé le  
"vœu en faveur d'une protection rapide et contre la démolition  
de cette maison datant du règne d'Henri IV, témoignage  
exceptionnel de l'architecture domestique du faubourg  
Saint -Antoine au 22 rue Basfroi (11<sup>e</sup> arr.)" (B.M.O. N° 63)*

**Construite entre 1606 et 1620  
possède des caves voûtées  
et un puits à l'intérieur  
de la maison**



*Le cylindre du puits  
du RdC vers le 1<sup>er</sup> étage*



**L'escalier du 17<sup>ème</sup>  
avec une rampe sur rampe  
à balustres chantournés  
(en bon état de conservation)**

*La Commission Cadre de Vie, Propreté et Voirie du Conseil de Quartier  
Bastille-Popincourt a saisi le Maire de Paris, Bertrand DELANOE,  
Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, Georges SARRE, le député du 11<sup>ème</sup>,  
Patrick BLOCHE et le Conservateur Général du DHAAP, François LOYER,  
pour leurs demander de protéger cette maison de la destruction, de la  
sauvegarder et de la faire réhabiliter en l'intégrant dans le cadre du projet  
de logements sociaux de l'OPAC prévus sur ces parcelles.*

**Pour participer à sa sauvegarde,**

## **SIGNER LA PETITION**

**[www.basfroi.com](http://www.basfroi.com)**

**e-mail : [basfroi22@yahoo.fr](mailto:basfroi22@yahoo.fr)**

**Comité de Sauvegarde du 22 Basfroi (BAL 417)**

**88 rue de la Roquette**

**75011 PARIS**

# Une maison de l'époque d'Henri IV typique du Faubourg Saint-Antoine **MENACEE DE DESTRUCTION**

22, rue Basfroi 75011 Paris

La Presse parle de notre action de sauvegarde

LE CANARD ENCHAINE du 25 octobre 2006 (N° 4487)

## Delanoë trébuche sur une vieille pierre

**U**NE bicoque vieille de quatre cents ans, dont le sort a déjà été évoqué par « Le Canard » (20/9), sème la zizanie dans l'équipe Delanoë. Adjointe chargée du Patrimoine, la socialiste Moïra Guilmart s'est plainte auprès de son patron du comportement de l'Office d'HLM (Opac), qui cherche à démolir cette vénérable maison de la rue Basfroi (XI<sup>e</sup> arrondissement) plutôt que de la réhabiliter. Dans une note adressée le 29 août au cabinet du maire, Moïra Guilmart s'alarme du double langage de la Mairie de Paris, qui, souligne-t-elle, sera « *crédible* (...)

*seulement lorsqu'elle se montrera elle-même exemplaire dans les opérations qu'elle initie ou conduit* ». Ce qui est loin d'être le cas du côté de la rue Basfroi...

Les responsables de l'Opac tentent depuis une dizaine d'années d'avoir la peau de cette maison qui a le tort de mordre sur le trottoir et de perturber un projet de construction d'HLM. La démolition est également souhaitée par le président du groupe socialiste Patrick Bloche et le maire MRC du XI<sup>e</sup>, Georges Sarre. Et tant pis si la commission du Vieux Paris (dont les membres sont nommés par Delanoë) s'est « *indignée* » à plusieurs reprises de ce projet de destruction. L'immeuble, qui est resté « *dans son jus* » depuis 1608, a conservé un bel escalier en bois, un puits remarquable et de nombreuses menuiseries d'époque.

L'été dernier, l'Opac a tenté de passer en force. Le jeudi 29 juin, ses patrons ont déposé une demande de permis de démolir à la Mairie de Paris. Cette procédure est obligatoire, mais elle a le défaut de prendre des mois, un délai qui laisse le temps aux associations de défense du patrimoine de mobiliser leurs troupes. Quelques coups de téléphone à la préfecture de police ont permis de régler le pro-

blème durant le week-end qui a suivi : dès le mardi 4 juillet le préfet a signé un arrêté de péril qui a prescrit la destruction de l'immeuble et rendu inutile la demande de permis de démolir. Dès lors, les bulldozers seraient entrés en action si quelques riverains particulièrement vigilants n'avaient réussi à arracher in extremis un sursis.

Autre surprise : la rapidité avec laquelle le bâtiment s'est dégradé. Comme l'attestent des photos prises par des historiens, le bâtiment paraissait en assez bon état en 1998, alors que l'Opac en était déjà copropriétaire. Le toit, en particulier, semblait dans un état

quasi neuf. Aujourd'hui, il est en partie arraché, les combles prennent l'eau et menacent du même coup la stabilité du bâtiment. Bien entendu, la toiture ne s'est pas percée toute seule, même si les patrons de l'Opac déclinent toute responsabilité pour cette dégradation qui arrange leurs affaires...

Depuis un mois, le dossier se trouve sur le bureau de Delanoë, qui ne sait plus comment régler le problème. Bah ! il suffit d'un peu de patience : encore quelques mois du même régime et la bicoque finira bien par s'effondrer toute seule...

Hervé Liffan

Pour participer à sa sauvegarde, **SIGNER LA PETITION**

[www.basfroi.com](http://www.basfroi.com) e-mail : [basfroi22@yahoo.fr](mailto:basfroi22@yahoo.fr)

Comité de Sauvegarde du 22 Basfroi (BAL 417) 88 rue de la Roquette 75011 PARIS